

DÉCISION n° <sup>2019-287</sup> ..... du **13 JUIN 2019**  
portant désignation d'un expert externe ponctuel  
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur Adjoint « **Direction des politiques d'autorisations et d'innovation** » ;

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : **Mme VUILLEROT Carole** est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **13 JUIN 2019**

Le directeur Adjoint  
de la direction des politiques d'autorisation et d'innovation

  
Marc MARTIN